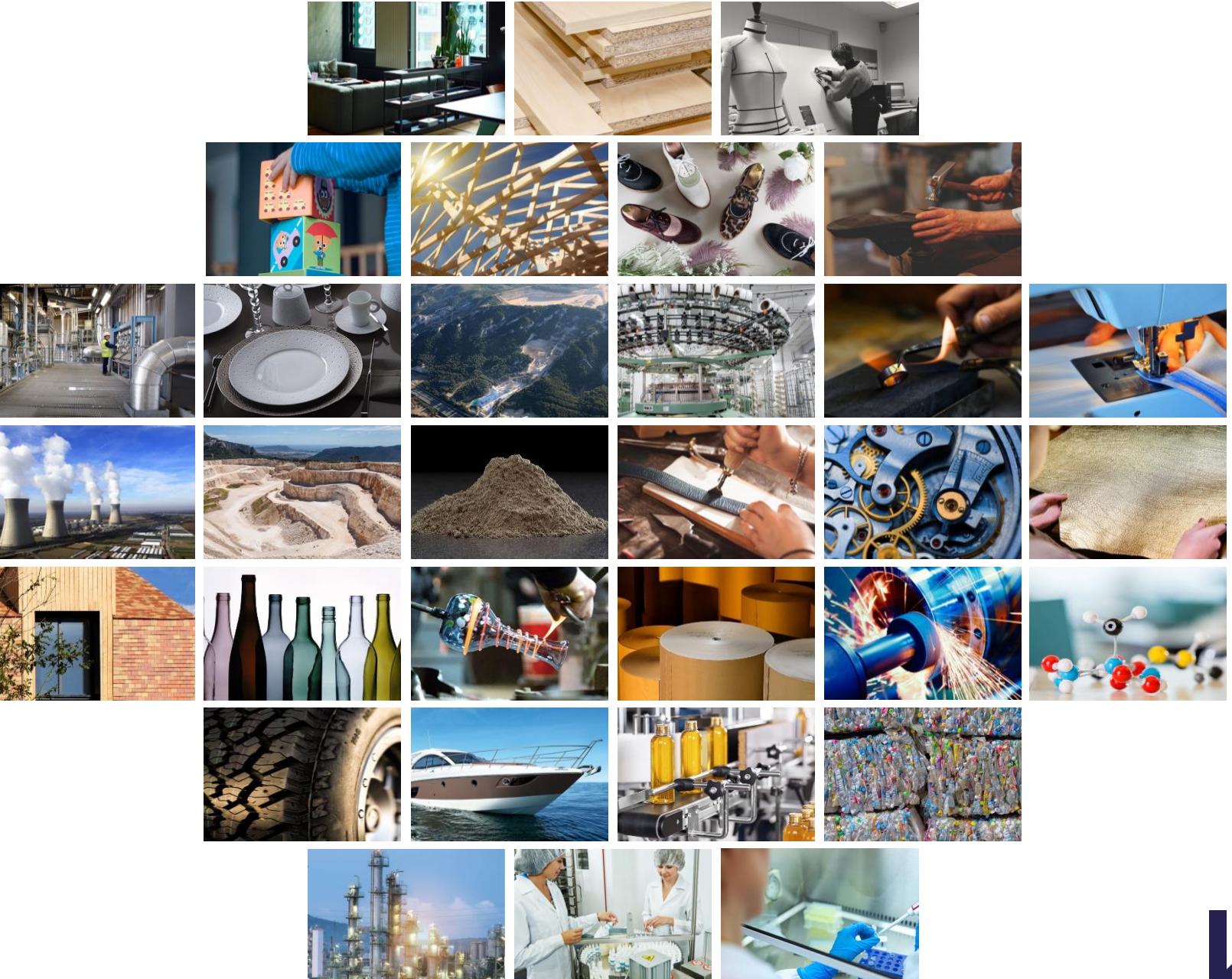




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

	Sources :		Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	Alternance	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	Enjeux	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins



17 Md€
chiffre d'affaires



1 500
entreprises



34 800
salariés



898
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



17 Md€ chiffre d'affaires

- +8% entre 2015 et 2018
- 90% en fabrication et commerce de préparations pharmaceutiques



1 500 entreprises

- 66% de TPE
- 1 700 établissements

2019



34 800 salariés

- 55% de femmes
- 62% de fonctions tertiaires

2020



898 alternants

- 673 apprentis
- 225 contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

La branche regroupe les salariés dans les entreprises et établissements exerçant une ou plusieurs de ces activités :

- Le développement, la fabrication et la commercialisation de médicaments vétérinaires destinés aux animaux.
- Le développement, la fabrication et la commercialisation de réactifs et d'instruments pour le diagnostic in vitro utilisés principalement par les laboratoires d'analyses médicales ou de contrôle alimentaire et environnemental, ainsi que pour la transfusion sanguine.
- La fabrication et la commercialisation des matières premières et des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique, cosmétique, nutraceutique et diététique et plus généralement à destination de la santé et de la médecine. La branche inclut également la recherche et développement de ces produits.

Les entreprises exerçant ces activités présentent donc une forte hétérogénéité et interviennent dans des filières très différentes, cependant toutes rattachées au domaine de la santé globale (One Health) et du bien-être : les secteurs pharmaceutique, parapharmaceutique, cosmétique, vétérinaire, diagnostic, et les compléments alimentaires.

Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire sont définis à partir du code de la convention collective IDCC 1555. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de code APE 10.21Z (fabrication de préparation pharmaceutique), 46.46Z (commerce de gros de produits pharmaceutiques), 82.92Z (activités de conditionnement). Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 10.86Z, 10.89Z, 20.59Z, 32.50A, 46.18Z, 46.38B, 72.11Z. La liste complète des APE pris en compte est en annexe.



ÉCONOMIE

Les informations clés

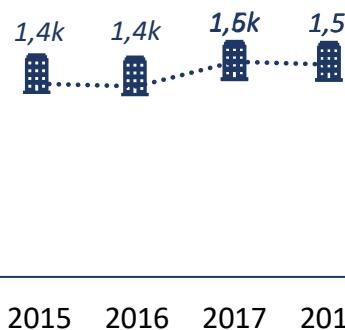
Le nombre d'entreprises de la branche est stable, résultant d'une part de la **création d'entreprises**, notamment de start-up, et d'autre part de **fusions**.

La branche est en **légère croissance ces 4 dernières années** et a vu son chiffre d'affaires augmenter et se stabiliser autour de **17 Md€**.

La très grande majorité des entreprises, **66%**, sont des **TPE** (petits laboratoires et façonniers) localisées en grande partie en **Île-de-France** et en **Auvergne-Rhône-Alpes**.

1 500 entreprises

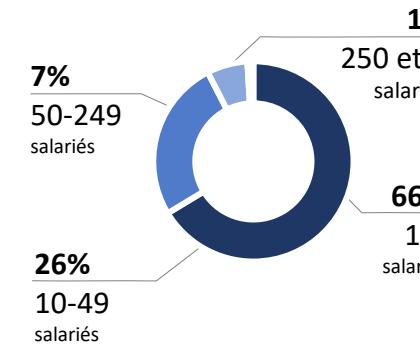
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



Le nombre d'entreprises est très stable ces 4 dernières années. Le saut de 1 400 entreprises en 2016 à 1 500 en 2017 s'explique par un changement de périmètre statistique de l'INSEE et ne représente pas une réalité économique.

66% de TPE

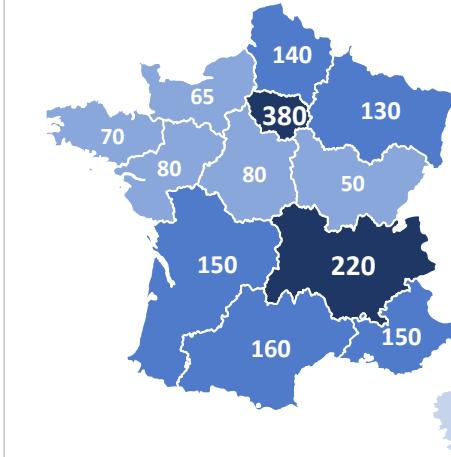
Part des entreprises - REE 2018



Autour des grands groupes pharmaceutiques (Ceva, Virbac, Biomérieux, Abbott, Roche...), on dénombre 1400 entreprises de moins de 50 salariés, essentiellement de petits laboratoires, des façonniers et des fabricants de principes actifs.

1 700 établissements

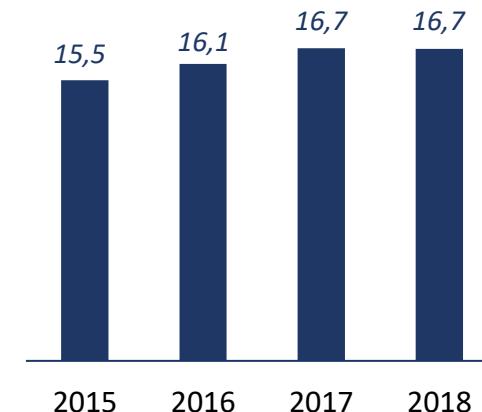
Nombre d'établissements – REE 2018



Tout comme l'industrie de la chimie et l'industrie pharmaceutique, les établissements de la branche sont essentiellement localisés en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes qui regroupent plus d'1/3 du total.

17 Milliards de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



Le chiffre d'affaires est en croissance ces 4 dernières années. Il est concentré, pour 90%, sur la fabrication et la commercialisation de préparations pharmaceutiques.

EMPLOI

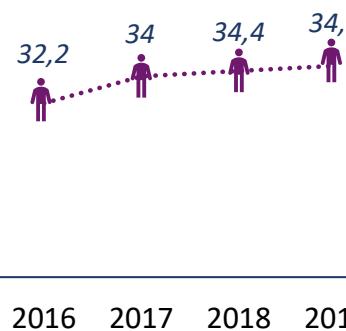
Les informations clés

La croissance de l'activité économique de la branche ces 4 dernières années s'est traduite par une **augmentation du nombre de salariés**, de 32 200 en 2016 à 34 800 en 2019, soit une **augmentation de 9% en 4 ans**. Les salariés sont répartis sur tout le territoire, mais on observe une concentration en IdF et AURA.

Les métiers sont majoritairement tertiaires (support, commerce, R&D), avec **seulement 22% des salariés en production et maintenance**.

34 800 salariés

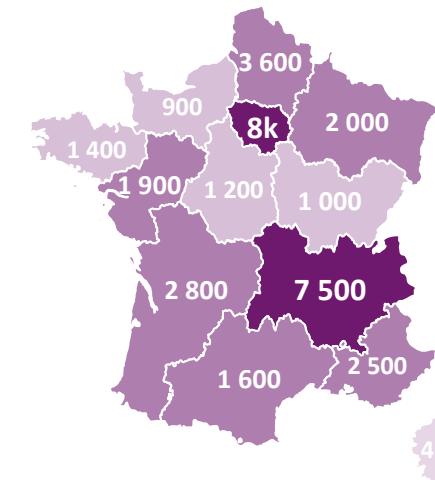
Nb de salariés en milliers – ACOSS



La croissance de la branche ces 4 dernières années s'est accompagnée d'une croissance de ses effectifs, d'en moyenne 2% par an pour suivre l'augmentation des volumes de production et de commercialisation.

46% en IdF et AURA

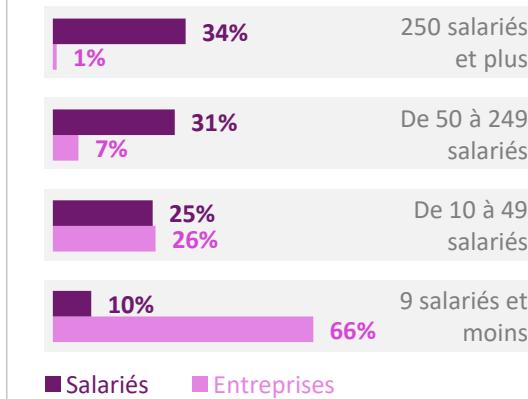
Nb de salariés – ACOSS 2019



Au même titre que les établissements, les salariés sont en grande partie situés en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, régions où l'on trouve également les plus grandes entreprises, accentuant la concentration des salariés.

35% de salariés de TPME

Part des entreprises/salariés – DARES 2017

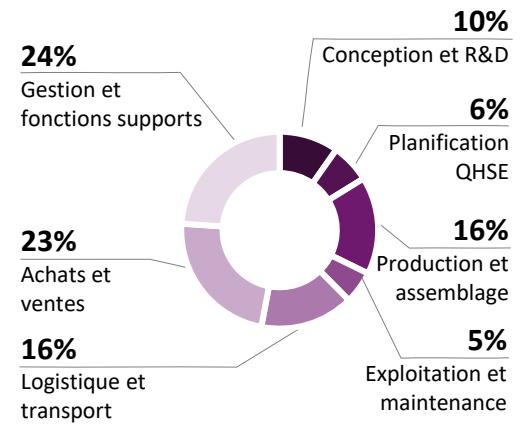


■ Salariés ■ Entreprises

Les TPE représentent 66% des entreprises pour 10% des salariés. Les 15 entreprises de plus de 250 salariés emploient à elles seules 34% des salariés, soit plus de 10 000 salariés.

10% en R&D

Part des salariés - DADS 2015



Une part importante des activités étant la recherche et la distribution, les salariés occupent majoritairement des métiers tertiaires : 24% en gestion et fonction support, 23% en achats et ventes (dont environ 3% d'acheteurs et 20% de commerciaux/vendeurs), 12% en R&D et 6% en planification et QHSE.



EMPLOI

Les informations clés

La branche est une des plus féminisées de l'interindustrie avec **55% de femmes**, du fait l'activité majoritairement tertiaire de la branche.

La branche demeure **relativement jeune** en comparaison avec le reste de l'industrie, bien qu'un **vieillissement de sa population de salariés s'amorce**.

Les salariés de la branche sont très qualifiés par rapport à la moyenne de l'industrie, on ne compte que 28% d'ouvriers (vs 41% en moyenne dans l'interindustrie).

55 % de Femmes

Part des salariés par sexe – DARES 2017



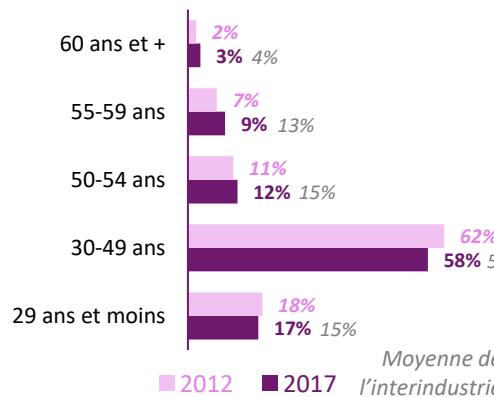
Moyenne de l'interindustrie

La branche est particulièrement féminisée avec 55% de femmes. Ce ratio est stable depuis plus de 10 ans.

La représentation des femmes est du même ordre de grandeur, quelle que soit la famille de métier.

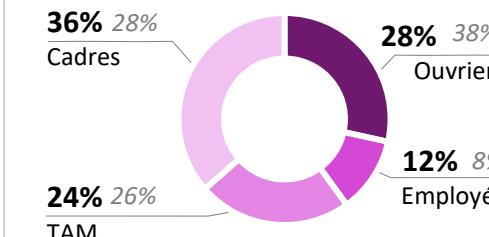
24% de plus de 50 ans

Part des salariés par âge – DARES 2017



36% de cadres

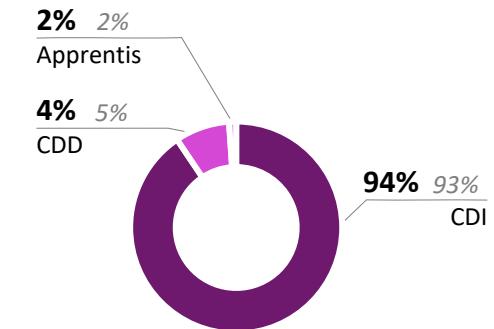
Part des salariés par CSP – DARES 2017



Au même titre que l'industrie pharmaceutique, les entreprises de la branche emploient une majorité de cadres et TAM qui représentent 60% des salariés.

94 % de CDI

Part des salariés par contrat – DARES 2017



94% des salariés sont en CDI, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne de l'interindustrie. En effet, les activités de la branche nécessitant un investissement important à l'embauche et tout au long de la carrière d'un salarié, les entreprises privilient au maximum l'emploi sur la durée.



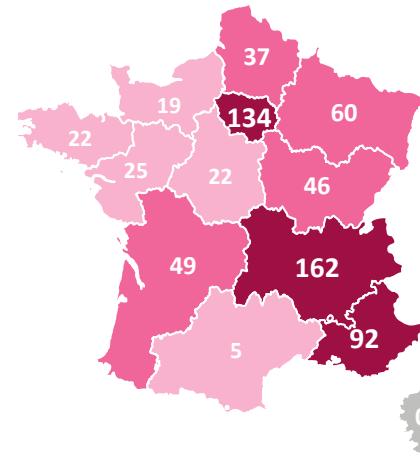
ALTERNANCE

APPRENTISSAGE

673 apprentis au 31/12/2020

58% dans 3 régions

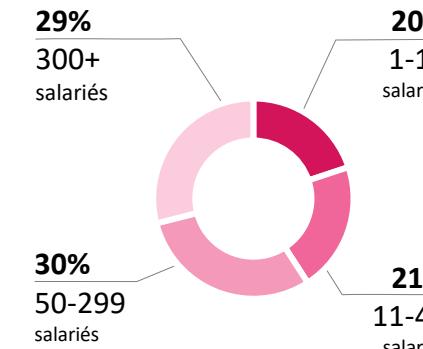
Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat d'apprentissage dans une proportion de 19 contrats pour 1 000 salariés.

30% dans les 50 à 299 salariés

Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



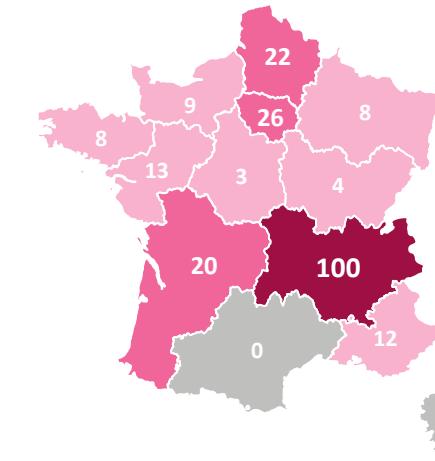
La majorité des salariés en contrat d'apprentissage de la branche sont employés par des entreprises de 50 à 299 salariés (30%).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

225 contrats au 31/12/2020

44% en AURA

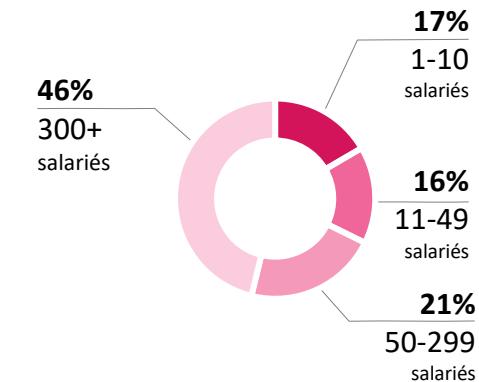
Nb de contrats de pro. par région – OPCO 2i



Les entreprises de la branche recourent au contrat de professionnalisation dans une proportion de 7 contrats pour 1 000 salariés.

46% dans les 300+ salariés

contrats de pro. par taille d'entreprise – OPCO 2i



La majorité des salariés en contrat de professionnalisation de la branche sont employés par des entreprises de 300 salariés et plus (46%).



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche

Diagnostic biologique :

- S'il ne représente que 2 à 3 % des dépenses de santé, il intervient dans **70 % des prises de décision médicale** et permet de réaliser des économies tout au long du parcours de soin. Il est appelé à jouer un **rôle croissant**, notamment pour le suivi des maladies chroniques en augmentation régulière.
- Avec la crise liée à la COVID-19, cette industrie a pu démontrer sa capacité à proposer rapidement des solutions de dépistage. **Le rythme des innovations est toutefois ralenti** par la complexité croissante des réglementations qui peuvent retarder l'arrivée d'innovations et alourdir significativement les coûts de R&D.

Médicament et diagnostic vétérinaires :

Animaux producteurs de denrées alimentaires destinées à l'homme

- Le marché de la branche est essentiellement **porté par les médicaments de prévention** (vaccins et antiparasitaires) tandis que la part des médicaments de traitement diminue. Les démarches et **plans Eco-antibio** visant à diminuer l'usage des antibiotiques ont en effet entraîné une baisse de 40% de la demande.
- Au-delà de la santé animale, les médicaments vétérinaires sont un enjeu crucial pour la santé humaine et pour l'environnement :
 - 65% des pathogènes responsables de maladies chez l'homme proviennent de réservoirs animaux. La prévention et le traitement de ces maladies chez les animaux bloquent donc le risque de transmission à l'homme.
 - L'administration de médicaments vétérinaires sur des animaux au pâturage peut avoir un impact sur l'environnement. Cet impact est systématiquement évalué lors de la demande d'autorisation de mise sur le marché.
- Les entreprises doivent faire face à une **augmentation constante des exigences** dans le cadre de la demande d'autorisation de mise sur le marché.

Animaux de compagnie

- **L'innovation** (médicament et diagnostic) est le **principal levier du développement** du marché en réponse aux attentes de soins de plus en plus performants.
- On assiste au vieillissement de la population animale s'accompagnant de **créations de centres hospitaliers et de soins vétérinaires spécialisés en gériatrie**.

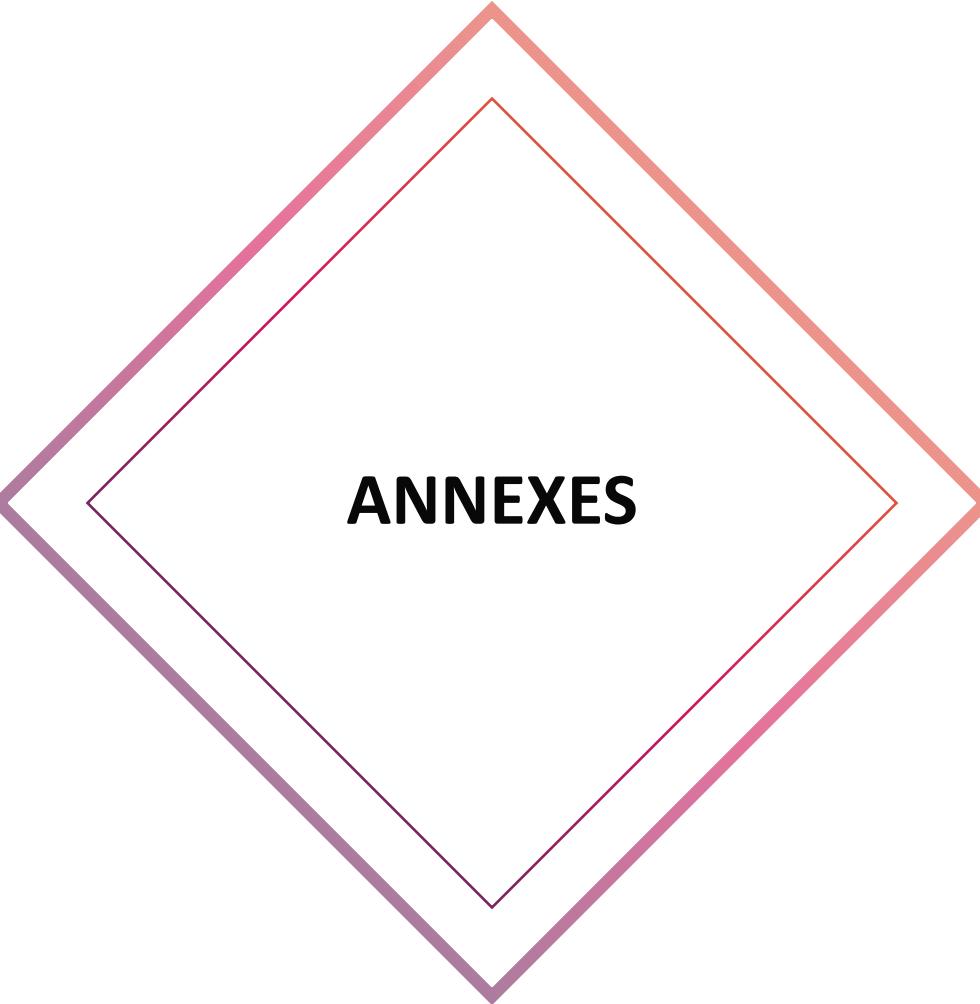
Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche

Diagnostic biologique :

- Dans le domaine de l'emploi, **les entreprises du diagnostic concentrent un panel très large d'expertises**, que ce soit pour concevoir et produire des tests, mais aussi des appareils et logiciels de laboratoire : biologistes, biostatisticiens, biomathématiciens, ingénieurs en robotique, développeurs de logiciels. Dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement (supply chain), **la robotisation** implique une demande croissante pour des conducteurs de ligne, et en aval de la commercialisation, des techniciens de service après-vente et ingénieurs d'application.

Médicament et diagnostic vétérinaires :

- La robotisation et l'évolution des procédés de production pour améliorer la productivité nécessitent des **compétences techniques plus fortes chez les techniciens** ainsi qu'une plus grande autonomie et polyvalence des opérateurs.
- Les **difficultés de recrutement** particulièrement ressenties sur les postes de **techniciens de maintenance, techniciens de production, conducteurs de ligne** se pallient en général en augmentant la **polyvalence des salariés**. La capacité à intervenir sur différents équipements et procédés est aujourd'hui très recherchée.
- **L'augmentation des exigences** pour les dossiers d'autorisation de mise sur le marché (AMM) et le renforcement réglementaire à toutes les étapes de la vie du médicament (R&D, fabrication, publicité, commercialisation, pharmacovigilance) entraînent un **renforcement des équipes réglementaires**.
- La **digitalisation des activités** demande également la montée en compétence des salariés et concerne tous les métiers.



ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.
PME	Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.
ETI	Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.
GE	Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE. Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.
Branche	Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.
Secteur	Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.
IdF	Île-de-France
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
kT	1 000 tonnes
k€	1 000 €
M€	1 000 000 €

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAIM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

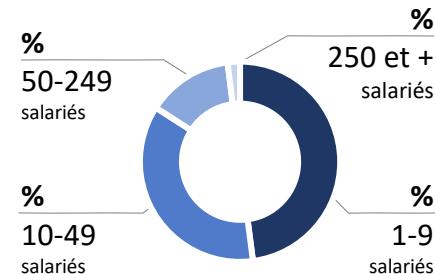
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

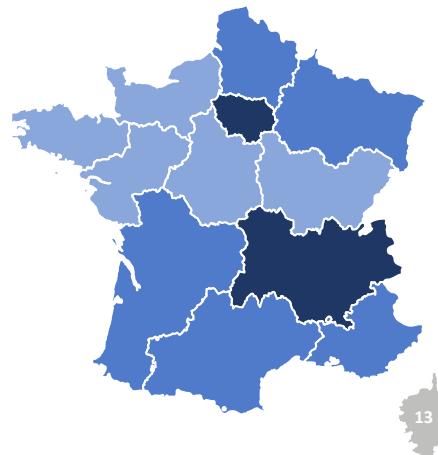
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



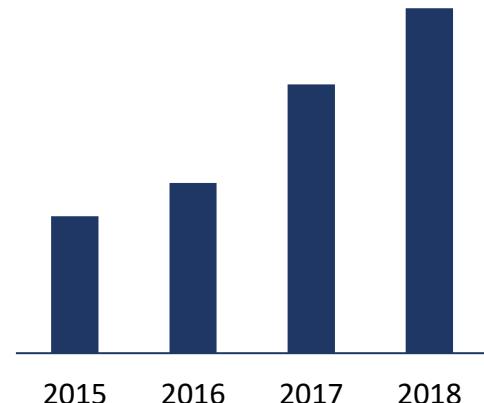
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRETxDIDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

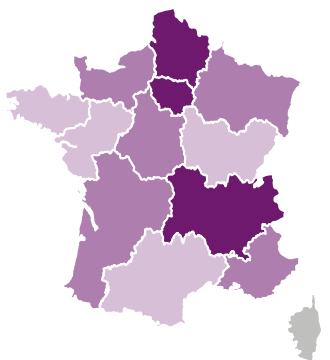
Nombre de salariés

Nb de salariés en milliers - ACOSS



Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



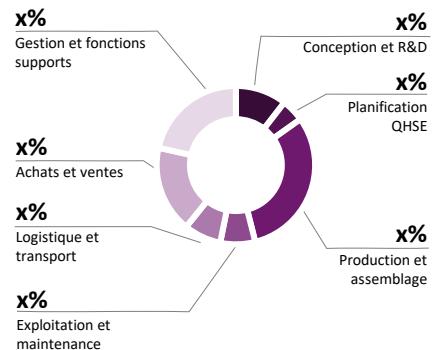
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base Acoss par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données Acoss 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

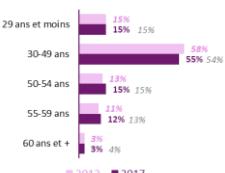
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



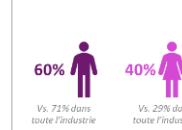
Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



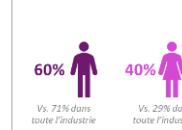
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



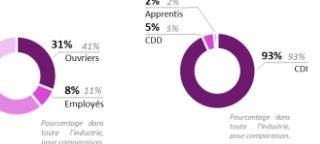
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



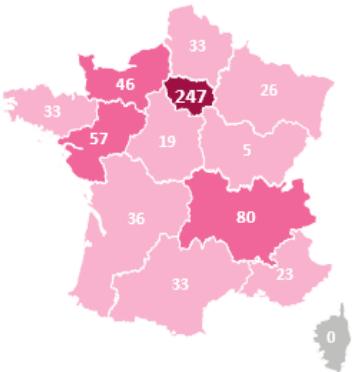
Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

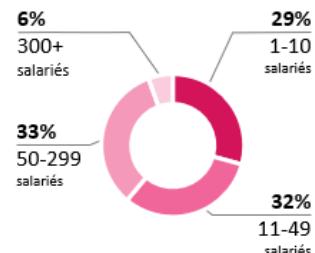
39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



33% dans les 50 à 299 salariés

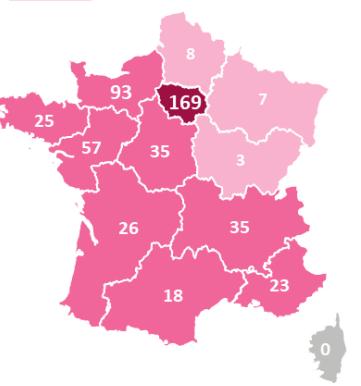
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

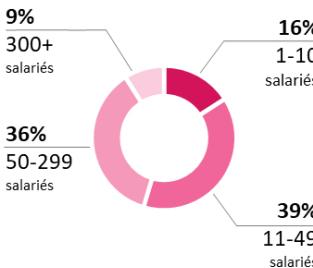
35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE FAB. ET COM. PHAR. PARA. VET.

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

1086Z	Fabrication d aliments homogénisés et diététiques	5%
1089Z	Fabrication d autres produits alimentaires n.c.a.	2%
2059Z	Fabrication d autres produits chimiques n.c.a.	5%
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	4%
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	16%
3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	1%
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d autres produits spécifiques	3%
4638B	Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers	2%
4646Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	14%
6612Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	1%
7211Z	Recherche-développement en biotechnologie	9%
8292Z	Activités de conditionnement	35%

